

Caen, 19 décembre 2014

***TOXICITE DU ROUNDUP ET D'UN OGM LE CONTENANT***

AVIS DU PROFESSEUR SERALINI SUR L'OPINION DE L'ANSES

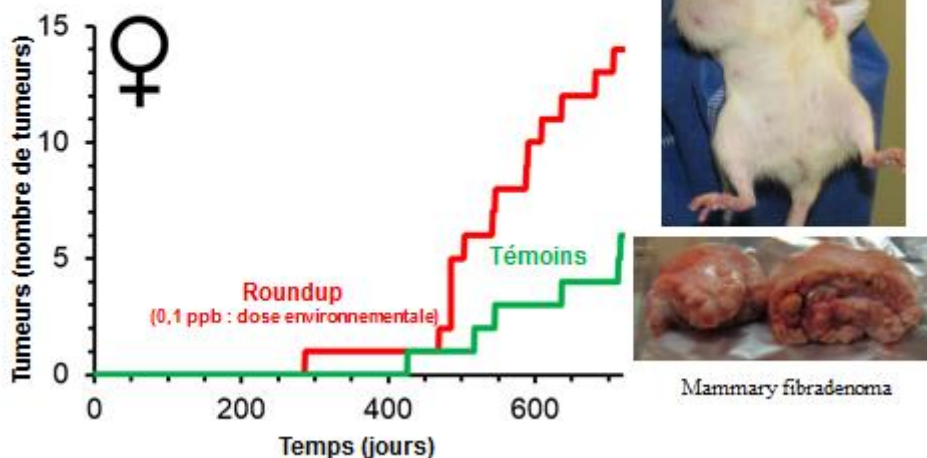
ANALYSANT CERTAINS DE SES TRAVAUX, publiée le 18 décembre 2014

**L'opinion de l'ANSES** sur notre recherche publiée concernant les effets sur la santé du Roundup et du maïs génétiquement modifié pour tolérer le Roundup (Séralini et al. 2014, ESE, 26 :14) **présente plusieurs défauts graves pour la santé publique.**

En préambule, soulignons que l'ANSES n'est pas une structure de recherche fondamentale sur le thème concerné. Elle ne publie qu'une opinion sur son site internet, celle-ci n'a pas été validée indépendamment au niveau scientifique international, elle ne peut donc pas avoir la légitimité d'une recherche active publiée dans une revue scientifique, elle-même déjà évaluée au niveau international. En se pensant au-dessus de ce système par rapport au gouvernement censé suivre leurs avis, **les agences révèlent un manquement à la déontologie scientifique.**

Dès le premier paragraphe du « contexte » **l'ANSES se fait aveugle du protocole et des résultats de l'étude. Elle feint de croire, comme les lobbys industriels, que les rats ont été nourris avec le seul maïs génétiquement modifié NK603.** Non seulement il s'agissait d'une nourriture équilibrée contenant seulement jusqu'à 33% de ce maïs, mais 60 rats n'ont pas été traités par ce dernier maïs par de l'eau de boisson contaminée par des doses croissantes de Roundup, le principal pesticide du monde, destiné entre autres à traiter ce maïs transgénique, et ils recevaient une nourriture normale. **Le Roundup était administré aux plus faibles doses à 0,1 partie par milliard, à long terme, soit la concentration autorisée dans l'eau du robinet. Cela fait de notre recherche une étude unique dans l'histoire des sciences.** A cette dose, les femelles présentaient entre autres un développement de tumeurs effarant :

## Les rattes ont plus de tumeurs lorsqu'elles consomment de l'eau contaminée au Roundup



De cette observation, l'ANSES ne dit rien, se perdant dans des considérations statistiques techniques théoriques qu'elle n'applique pas à Monsanto, et ne lance pendant ce temps aucune alerte sur le Roundup, ni sur le maïs transgénique.

Le raisonnement de l'ANSES pourrait avoir une écoute si l'Agence avait réalisé elle-même une expérience mieux faite, ou bien si elle l'avait exigée de la compagnie dont elle a accepté le dossier de commercialisation du maïs transgénique traité par ce Roundup. Au contraire, nous apprenons que ce pesticide contenant du glyphosate contamine grandement les eaux de surface et de rivière, mais n'a jamais été évalué à long terme avec ses adjuvants toxiques sur des mammifères par les agences réglementaires, dont l'ANSES. Ce manquement dramatique restera dans l'histoire des responsabilités des risques sanitaires.

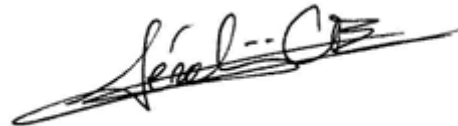
L'ANSES feint toujours de croire que cette souche de rats n'est pas adaptée, car trop sensible. NOUS EXIGEONS LA MISE EN LIGNE IMMEDIATE DES DONNES BRUTES QU'ELLE UTILISE POUR CETTE INFORMATION ERRONEE PAR RAPPORT A NOS Temoins, AINSI QUE LA COMPOSITION DE L'ALIMENTATION DES RATS QU'ELLE UTILISE POUR CONCLURE.

Enfin, pour maintenir son déni de prise en compte de nos résultats, elle feint d'ignorer les pathologies hépatiques et rénales sévères et inversions d'hormones sexuelles que subissent certains animaux traités. Toutes les données brutes correspondant aux résultats publiés de notre étude sont disponibles. Mais dangereusement, l'ANSES révèle un grave conflit d'intérêt en ne mettant sur son site aucune des données brutes qui lui ont permis de croire en l'innocuité du maïs transgénique et du Roundup, tous deux de la Société Monsanto. Les possède-t-elle toutes ? Ainsi, elle semble prendre parti pour la Société Monsanto, car les effets étudiés sur la santé des OGM et des pesticides notamment devraient être rendus publics par toutes les agences sanitaires indépendantes. Il n'en est rien. Ce manquement est inacceptable. L'ANSES ne se prononce pas sur les conflits d'intérêts ayant eu cours sur cette question, alors qu'ils ont été publiés par nos soins simultanément à l'étude (Séralini et al. 2014, ESE, 26 :13), notamment au sujet du retrait de la

précédente publication de ces mêmes résultats. Seule une comparaison avec les données confidentielles de l'ANSES ou de Monsanto permettrait d'évaluer dans le détail le sérieux des protocoles et résultats au regard de la santé publique.

**NOUS EXIGEONS LA REVELATION PUBLIQUE IMMEDIATE, EN 2014, DE TOUTES LES DONNEES QUE POSSEDE L'ANSES LUI AYANT PERMIS DE NE PAS CROIRE A UN RISQUE DE SANTE PUBLIQUE POUR CE MAÏS TRANSGENIQUE OU POUR LE ROUNDUP. Tout manquement pourrait être considéré comme une faute engageant sa responsabilité.**

Professeur Gilles-Éric SERALINI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gilles-Éric Seralini', with a long horizontal stroke extending to the right.